

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

NOM DU PRODUIT	JB TRACKER CERTIFICATE ON THE SWISS EQUITY INCOME OPTIMIZER INDEX
IDENTIFICATEURS DE PRODUIT	Code ISIN : CH1377514042; Valeur : 137751404
INITIATEUR PRIIP	Banque Julius Baer & Cie. SA, Succursale de Guernesey ("Julius Baer") (https://derivatives.juliusbaer.com/en/home) Appelez le +41 (0) 58 888 8181 pour plus d'informations. L'initiateur PRIIP fait partie du Julius Baer Group.
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR PRIIP	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) - La FINMA n'est pas considérée comme une autorité de surveillance compétente au sens du Règlement UE 1286/2014 sur les documents d'information clés concernant les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, la Suisse ne faisant pas partie de l'UE.
DATE ET HEURE DE PRODUCTION	23 septembre 2024 16:51:58 Heure d'Europe centrale

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

1. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : Billets régis par le droit suisse.

DURÉE : La durée de ce produit se termine à la Date de Remboursement Final, sauf si le produit a déjà été résilié ou remboursé.

OBJECTIFS : Les certificats indiciaires sont des instruments financiers qui vous permettent de bénéficier d'une participation illimitée à toute performance positive du sous-jacent. Les Produits reflètent les fluctuations de valeur du sous-jacent. De ce fait, si la valeur du sous-jacent augmente, vous profitez proportionnellement de la hausse. Si la valeur du sous-jacent diminue, vous profitez proportionnellement de la baisse. De ce fait, la perte potentielle associée à un investissement dans ce Certificat indiciaire est liée à la performance négative du sous-jacent et est limitée au montant investi.

MONTANT DU REMBOURSEMENT PARTIEL : Aux Dates de remboursement partiel pertinentes, vous recevrez le prorata respectif un montant de paiement en pourcentage de 5,00% p.a. de la Valeur nominale, à condition que le Produit n'ait pas été remboursé, racheté ou annulé avant la Date de Remboursement Partiel pertinente. Les Montants de remboursement partiel ne sont pas liés à la performance du sous-jacent.

REMBOURSEMENT FINAL : Sous réserve de remboursement, rachat ou annulation antérieur, lors du Remboursement final du produit à la Date de remboursement final, vous recevrez un montant en espèces égal à la Valeur nominale multipliée par le Facteur de référence, multiplié par le ratio du Niveau final, divisé par le Niveau initial, moins la Commission de gestion et plus le JB Markets Refinancing, calculé par l'agent de calcul au moyen de la formule suivante:

$$\max\left(0; \text{Valeur nominale} \times \text{Facteur de référence} \times \frac{\text{Niveau final}}{\text{Niveau initial}} - \text{Commission de gestion} + \text{JB Markets Refinancing}\right)$$

Les conditions du produit stipulent par ailleurs que, en cas de survenue d'événements extraordinaires, des ajustements pourront être apportés au produit et que Julius Baer peut résilier le produit de manière anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions du produit et concernent principalement les sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Par conséquent, les investisseurs doivent être prêts à subir une perte partielle ou totale de leurs investissements.

Valeur nominale	CHF 1 000,00
Devise d'émission	CHF
Prix d'émission	CHF 1 000,00
Devise de règlement	CHF
Niveau initial	Le Niveau initial indiqué ci-dessous, qui est égal à 100 % du Niveau du Sous-jacent à la Date du fixing initial.
Montant du remboursement partiel	5,00% p.a. de la Valeur nominale.
Date de remboursement partiel	Date de premier paiement du Montant de Remboursement Partiel : 27 décembre 2024. Par la suite, le montant de Remboursement Partiel sera payé chaque 25 mars, 25 juin, 25 septembre et 25 décembre, sauf si le Produit a été précédemment remboursé, racheté par anticipation ou annulé.
Type de règlement	Règlement en nominal
Date du fixing initial	18 septembre 2024
Date d'émission	25 septembre 2024
Date d'évaluation finale (Fixing final)	La Date d'achat ou la Date de vente concernée, le cas échéant.
Date de remboursement final	Pour chaque produit, 5 jours ouvrables après la Date d'achat à laquelle l'initiateur a exercé son Option d'achat d'émetteur; ou la Date de vente à laquelle le détenteur d'un tel produit a exercé son Option de vente au porteur.

Niveau final	Le Niveau à l'Heure d'évaluation à la Date d'évaluation finale (Fixing final).
Heure d'évaluation	L'heure de référence par rapport à laquelle l'Administrateur calcule le niveau de clôture de l'indice.
Date(s) de vente	Tout jour ouvrable à compter de la Date d'émission et avant la Date d'achat à laquelle l'initiateur exerce l'Option d'achat de l'émetteur, sous réserve d'un préavis de 370 jours au dernier jour de négociation du mois.
Date(s) d'achat	Tout jour ouvrable à compter de la Date d'émission, sous réserve d'un préavis de 35 jours au dernier jour de négociation du mois.
Facteur de référence	en ce qui concerne le Sous-jacent, la participation au Sous-jacent, telle que déterminée par l'agent de calcul sur la base du Facteur de référence initial et des ajustements ultérieurs causés par l'accumulation des Frais et le JB Markets Refinancing.
JB Markets Refinancing	L'impact de l'intérêt résultant du dépôt des espèces disponibles au jour le jour auprès de JB Markets Treasury. Les calculs sont basés sur l'indice SARON + l'écart de crédit p.a. de JB Markets, déterminé par le fabricant à sa seule et absolue discrétion et renouvelé quotidiennement.

SOUS-JACENT

Nom	Code ISIN	Niveau initial	Administrateur	
Swiss Equity Income Optimizer Excess Return Index	DE000SL0MK71	CHF 1 000,00	Solactive AG	1.0

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs particuliers qui remplissent l'ensemble des critères ci-dessous:

- Avoir des connaissances et une expérience suffisantes et une compréhension approfondie du produit, de son marché et de ses risques spécifiques, soit indépendamment soit par le biais de conseils professionnels;
- Être en mesure de supporter, le cas échéant, la perte totale de son investissement;
- Viser un horizon d'investissement à moyen ou long terme;
- Rechercher un revenu, tabler sur une évolution du sous-jacent qui génère un rendement favorable;
- Être prêt à accepter, en vue d'atteindre des rendements potentiels, un niveau de risque conforme à l'indicateur de risque sommaire présenté ci-dessous.

2. QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEURS DE RISQUE



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre votre produit facilement, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Julius Baer de vous payer.

Julius Baer a classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Julius Baer à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce produit, vous serez exposé au risque de change, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur décrit ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché futurs, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si Julius Baer n'est pas en mesure de vous payer votre dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: CHF 10 000

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 2 910,00 -70,90%	CHF 3 880,00 -17,20%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 8 410,00 -15,90%	CHF 8 590,00 -3,00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 10 140,00 1,40%	CHF 10 580,00 1,10%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen / perte annuelle moyenne sur le montant nominal	CHF 13 150,00 31,50%	CHF 12 100,00 3,90%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios ci-dessus sont des résultats possibles qui ont été calculés sur la base de simulations. En cas de remboursement anticipé, la simulation suppose qu'aucun réinvestissement n'est effectué.

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et pourriez subir des coûts supplémentaires.

3. QUE SE PASSE-T-IL SI JULIUS BAER N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que Julius Baer ne soit pas en mesure de remplir ses obligations en lien avec le produit, par exemple en cas de faillite ou d'une directive officielle de résolution. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur du produit et pourrait vous faire perdre une partie ou la totalité de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et n'est donc pas couvert par un mécanisme de garantie des dépôts.

4. QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- CHF 10 000 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 99	CHF 506
Incidence des coûts annuels (*)	1,0% chaque année	1,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,10% avant déduction des coûts et de 1,10% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix	CHF 0
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance	CHF 0
Coûts récurrents		

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	l'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements	CHF 99
Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit	CHF 0

5. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Le produit est conservé pour environ 5 ans en moyenne et a pour but de vous fournir le rendement décrit sous la section « 1. En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cette période devrait garantir la comparabilité avec d'autres produits d'investissement sans date d'expiration fixe.

À la (aux) Date(s) d'exercice de l'option de vente, vous pouvez exercer l'Option de vente au porteur comme décrit sous la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. En outre, le désinvestissement ne peut se faire qu'en vendant le produit soit par le biais d'une bourse de valeurs (si le produit est coté en bourse), soit hors bourse, lorsqu'une offre existe pour un tel produit. Aucuns frais ne seront facturés par Julius Baer pour une telle transaction, cependant une commission d'exécution pourrait être facturée par votre courtier le cas échéant. En vendant le produit au lieu de l'exercer, vous pourriez obtenir moins en retour.

Dans des conditions de marché volatiles ou inhabituelles, ou en cas de perturbations techniques, la vente du produit peut être temporairement entravée ou suspendue et peut ne pas être possible du tout.

6. COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION ?

Les plaintes concernant la conduite de la personne qui conseille ou vend le produit peuvent être soumises directement à cette personne ou à ses superviseurs. Les plaintes concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peuvent être formulées par écrit à l'adresse suivante : Banque Julius Baer & Cie SA, Hohlstrasse 604/606, P.O. BP, 8010 Zurich, Suisse et par e-mail à : derivatives@juliusbaer.com ou via le site web suivant : <https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>.

7. AUTRES INFORMATIONS UTILES

Les renseignements contenus dans le présent Document d'information clé ne constituent pas une recommandation de souscription du produit et ne sauraient se substituer à une consultation individuelle avec votre banque ou votre conseiller.

Toute documentation complémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les compléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de la Banque Julius Baer & Co. Ltd Hohlstrasse 604/606, P.O. Box, 8010 Zurich, Suisse (<https://derivatives.juliusbaer.com/en/home>).

Les scénarios de performance présentés dans le présent Document d'information clés des investisseurs (« DICI ») sont basés sur une méthodologie, telle que définie dans le Règlement UE 1286/2014 sur les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs), et ses règlements complémentaires. La conformité à la méthode de calcul prescrite peut entraîner des scénarios de performances et des valeurs de rendement irréalistes pour un certain nombre de produits.